



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

N°6 – Juillet 2005

Construction de compétences plurielles...

SOMMAIRE

Fabienne Leconte, Sophie Babault : *Présentation*

Annette Boudreau, Marie-Eve Perrot : *Quel français enseigner en milieu minoritaire ?
Minorités et contact de langues : le cas de l'Acadie*

Fabienne Leconte, Clara Mortamet : *Les représentations du plurilinguisme d'adolescents
scolarisés en classe d'accueil*

Anémone Geiger-Jaillet : *L'alternance des langues en classe bilingue comme élément de
construction des compétences linguistiques, culturelles et disciplinaires des élèves du
premier degré*

Sophie Babault, Laurent Puren : *Les interactions familles-école en contexte d'immersion ou
de submersion : impact du vécu scolaire sur le « déjà là » familial*

Muhammad Sadisu Muhammad : *L'enseignement du français en situation plurilingue : le cas
du Nigeria*

Daniel Modard : *Le français, une langue partenaire au service de la construction de
compétences plurilingues et pluriculturelles chez les apprenants francophones.
L'exemple des « Lettres de francophonie »*

Evelyne Rosen : *La mort annoncée des « quatre compétences » - pour une prise en compte du
répertoire communicatif des apprenants en classe de FLE*

Anne-Rosine Delbart : *Un atout pour la construction d'une conscience linguistique de la
langue cible chez les apprenants de français langue étrangère : l'exemple des
écrivains « venus d'ailleurs »*

Marie-Patricia Perdereau-Bilski : *Des savoirs cachés aux savoirs acquis : Quand les premiers
étayent les seconds dans la construction de compétences croisées*

Annie Sema-Lebleu : *Le potentiel plurilingue d'une classe de cours moyen : tentatives,
obstacles, dérives et perspectives*

William Rodriguez : *L'« échange » pour construire de nouvelles compétences chez les
enseignants en francophonie - Réflexions à partir d'un récent programme de
formation entre la France et le Viêt-Nam*

Marie-José Barbot : *Les ancrages socio-affectifs : un défi en formation des enseignants*

L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS EN SITUATION PLURILINGUE : LE CAS DU NIGERIA

Muhammad Sadiu Muhammad

Université de Rouen – Laboratoire Dyalang FRE CNRS 2787

Federal College of Education, Kano, Nigéria

Introduction

Développer l'enseignement du français dans des pays fortement plurilingues n'est pas chose aisée. Il faut d'abord prendre en compte le répertoire verbal des locuteurs qui ont déjà un certain nombre de langues dans leur inventaire linguistique. De plus, l'enseignement du français ne peut prétendre à une quelconque efficacité que s'il correspond aux besoins langagiers des apprenants dans la situation spécifique de l'Afrique anglophone. C'est le cas particulier du Nigeria.

C'est ainsi qu'une enquête que nous avons menée sur les besoins langagiers des Nigériens nous mène à conclure que, à cause de la proximité géographique du Nigeria avec les pays francophones et du rôle géopolitique que joue le pays, le français est une langue que beaucoup de Nigériens veulent acquérir pour communiquer avec leurs voisins francophones. Parmi les sujets interviewés nous avons retenu les réponses de commerçants, d'officiers de l'armée, de professionnels, (juristes, médecins) et d'étudiants. En réponse à la question suivante : « Partagez-vous la décision du président feu Sani Abacha qui proclame le français comme deuxième langue officielle du pays ? », la réponse des commerçants est que leur incapacité à communiquer avec leurs partenaires francophones en français les oblige à avoir recours à une tierce personne pour remplir leurs documents d'affaires en français. Pour eux, c'est une bonne décision, on a vraiment besoin de cette langue. Quant aux officiers de l'armée leur réponse est aussi positive, car lors de leur mission dans « *Economic Community of West African States Cease fire Monitoring Group* » (ECOMOG) au Liberia et en Sierra-Léone, ils ont découvert leur faiblesse vis-à-vis de leurs camarades venant des pays francophones qui, malgré tout, peuvent communiquer en anglais. Cette situation les indispose ; cette décision, disent-ils est la bienvenue. En outre, les juges, qui souvent tranchent les litiges matrimoniaux entre les ressortissants nigériens et les Nigériens et qui assistent aussi au partage d'héritages de certaines familles ayant des liens parentaux de part et d'autre des frontières, sont importunés de ne pas être capables de lire les documents légaux en français. Pour eux aussi le français est une langue importante. Pour les étudiants, cette décision est la bienvenue car elle ferait du

français une langue dont l'apprentissage les destinerait non seulement à l'enseignement mais aussi à l'étude des matières scientifiques et technologiques. En bref, cette pré-enquête a dévoilé le besoin langagier latent de nombreuses couches de la population nigériane.

Ces besoins langagiers qui datent de longtemps sont presque les mêmes dans toute l'étendue du territoire de la fédération. Mais auparavant, quelques Etats du Nord ont montré une résistance vis-à-vis de cette langue. Ils préféraient l'arabe, car ils l'associent à la religion musulmane. En effet ces deux langues étaient mises au choix dans le programme scolaire, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Ceci nous conduit à nous interroger sur les raisons pour lesquelles le français a été maintenu comme matière au choix dans certains Etats et pas dans d'autres. Cette situation dure depuis plus de cinquante ans. Cela est-il dû au manque de politique linguistique cohérente ? Ou est-ce que cela est dû à l'inadaptabilité des méthodes longtemps utilisées pour l'enseignement-apprentissage du français dans une situation plurilingue et anglophone ? Enfin, l'explication par le manque de compétence linguistique et didactique des enseignants ne doit pas être écartée.

Ce sont-là des questionnements déterminants qui demandent des réponses capables d'aider à formuler des objectifs et à orienter l'enseignement/apprentissage du français vers les besoins langagiers conformes aux exigences socioculturelles et politiques des Nigériens et de leur pays, en tant que membre des organisations sous régionales et internationales, où le français et l'anglais jouent le rôle de langues de transactions officielles.

Toutefois, ces dernières années, le statut du français est en mutation, car les autorités éducatives du pays et la coopération franco-nigériane se sont concertées pour la rénovation du programme de français. C'est ainsi qu'une nouvelle méthode de français a vu le jour sous le nom de *On y va*¹, avec l'espoir qu'elle réponde à ces besoins langagiers et à la situation plurilingue du pays.

Ainsi dans la première partie de notre article, nous allons présenter le Nigeria avec sa diversité linguistique. Puis en deuxième partie nous analyserons les langues en présence. Ensuite nous analyserons l'enseignement/apprentissage du français en ce milieu plurilingue et anglophone.

Présentation du Nigeria

Le Nigeria est un pays géographiquement ouvert sur le Golfe de Guinée avec une superficie de 923 768 km², officiellement connu sous le nom de la République Fédérale du Nigeria. Il est limité au Nord par le Niger, au Nord et au Nord-Est par le Tchad et le Cameroun et à l'Ouest par le Bénin, tous sont des pays francophones.

Il est constitué politiquement d'une fédération de 36 Etats et d'un territoire fédéral, Abuja, la capitale du pays. Le Nigeria est une ancienne colonie britannique membre du Commonwealth. Il est aujourd'hui le pays le plus peuplé du continent africain avec 130 millions d'habitants. Abuja est la capitale fédérale mais Lagos l'ancienne capitale, reste encore la capitale économique du pays.

Ancienne colonie britannique, ce pays a été amalgamé en 1914. L'amalgame a réuni les deux régions du pays : le Sud majoritairement chrétien et le Nord majoritairement musulman. Les Britanniques ont néanmoins gouverné ces deux parties d'une façon différente. Ils décourageaient les missions chrétiennes de convertir le Nord musulman. Ceci eut pour résultat que les écoles furent toutes construites dans le Sud et dans l'Est où les habitants se sont enrichis et occidentalisés.

Devenu indépendant en 1960, le Nigeria a passé presque toute son existence sous la botte des dictateurs militaires qui ont réussi à maintenir d'une main de fer le pays fragmenté, non

¹ Catherine Mazauric et Evelyne Sirejols, 2002..

seulement entre musulmans et chrétiens, mais entre plusieurs ethnies qui se sont toujours voué une profonde méfiance, souvent mortelle. Pensons à la guerre civile de 1967, qui a fait plus d'un million de morts. Cette guerre a, d'une part, contribué à consolider les forces armées. D'autre part, elle a été à la base d'une série de coups d'Etat qui ont rendu les gens violents et méfiants envers eux-mêmes. C'est ainsi que la politique nigériane est hantée par leur connivence. Ce sont les militaires qui ont augmenté continuellement le nombre des Etats : le Nigeria est passé de 3 régions à 4 Etats en 1964 puis à 12 en 1977, à 19 en 1976, à 21 en 1987 et à 30 en 1990. En 1999 le nombre des Etats est passé à 36. En effet plus de 16 années de dictatures militaires ont appauvri ce pays riche qui devrait être le « géant de l'Afrique ». Depuis 1999 le Nigeria a élu démocratiquement Olusegun Obasanjo comme président de la République fédérale du Nigeria. Ce dernier a obtenu un deuxième mandat en 2003. Aujourd'hui ce pays vit sous une démocratie naissante non sans difficulté.

Situation sociolinguistique du Nigeria

Ce pays est un creuset multiethnique et multilingue : plus de 450 langues et 250 communautés² sont répertoriées. Ces communautés sont liées à trois principales ethnies qui sont les Hausa, au Nord, les Igbo au Sud-Est, et les Yoruba au Sud-Ouest. Mais il faut ajouter à ces groupes ethniques une mosaïque d'ethnies plus petites mais importantes : ce sont les Peul, les Edo, les Ijo, les Ibibio, les Nupe, les Tiv, les Kanuri, etc. Bien que l'anglais soit la langue officielle de ce pays, le hausa, l'igbo, le yoruba et le pidgin-english sont utilisés pour des échanges commerciaux dans certains Etats et même employés côte à côte avec l'anglais dans les activités administratives et à l'école. La presse les utilise conjointement avec l'anglais dans un grand nombre d'Etats. Le hausa au Nord, entre en compétition avec l'anglais. Les locuteurs hausa ont un vaste réseau de stations radio dans le monde qui diffusent des programmes en leur langue, telles que la BBC, la Dutchvelet, Radio Moscou, La Voix de l'Amérique, Radio Pékin, Radio le Caire, Radio Ghana, etc.

Les locuteurs des langues que l'on qualifiera de majeures³ sont estimés à plus de 20% pour le hausa, 18,8% pour le yoruba et 15% pour l'igbo. L'anglais, qui est la langue officielle du pays, est parlé par à peu près un million de locuteurs comme troisième langue par ordre de contact. C'est-à-dire que les Nigériens entrent en contact avec l'anglais en deuxième position pour un nombre restreint de personnes et en troisième position pour la majorité d'entre eux. Autour de ces trois langues gravitent (L.-J Calvet, 1999) le reste des langues nigérianes.

C'est ainsi le hausa, le yoruba et l'igbo jouent les rôles de langues véhiculaires et vernaculaires dans trois grandes zones qui ont correspondu aux anciennes zones administratives pendant la période coloniale et jusqu'en 1966, début de la guerre civile : le hausa au Nord, le yoruba à l'Ouest et l'igbo à l'Est. Mais outre la mosaïque de langues, citées plus haut, qui gravitent autour des ces trois grandes langues, n'oublions pas le pidgin-english, qui devient aussi une langue véhiculaire, c'est-à-dire selon la définition de L.-J Calvet (1981 : 23) « une langue utilisée pour l'intercommunication entre des communautés historiquement, géographiquement voisines et qui ne parlent pas les mêmes langues ». Ce « pidgin », qui est en réalité une sorte de créole anglais, est bien présent sur la plupart des marchés nigériens, même s'il est beaucoup plus utilisé dans le Sud et dans l'Est du pays, c'est-à-dire en dehors de la zone d'expansion hausa. Beaucoup d'artistes l'utilisent comme moyen populaire d'expression politique en musique et aussi au théâtre ; l'*Afro-beat* du grand artiste Fela Ramson Kuti l'a judicieusement utilisé pour critiquer le pouvoir militaire.

² Nous entendons par communauté un groupe social dont les membres ont des biens et des intérêts communs.

³ Le hausa, l'igbo et le yoruba, représentatives de la division géographique (Nord, Sud-Ouest et Sud-Est) du pays avant l'indépendance.

Les trois langues nationales et majoritaires évoquées (le hausa, le yoruba et l'igbo) sont aussi des langues d'enseignement. Elles ont été incluses dans le programme scolaire sous le slogan de « WAZOBIA » pour renforcer l'unité du pays. Wazobia est un néologisme composé des mots de ces trois langues signifiant *viens* respectivement : WA en yoruba, ZO en hausa et BIA en igbo. Il est important de noter que la fonction véhiculaire de ces langues a engendré des formes variées dont la morpho-syntaxe est affectée. Nous pouvons reprendre l'affirmation de Ndamba (2000 : 139) étudiant les variations du lingala :

« Toutes les études menées sur les langues véhiculaires montrent que l'augmentation du nombre de locuteurs (notamment les locuteurs exophones) entraîne toujours une simplification des structures de ces langues. »

C'est ainsi qu'aujourd'hui on distingue des variétés à l'intérieur de ces langues dites majeures. Prenons à titre d'exemple le hausa, que nous connaissons bien. Il en existe au moins deux variétés répertoriées : le hausa standard, utilisé dans l'enseignement, et le hausa véhiculaire, qui a subi des transformations morphosyntaxiques.

En effet une source importante de variation est l'utilisation du hausa par des locuteurs non natifs⁴. Le hausa standard qui est au programme scolaire est le parler des Hausa natifs, transcrit en alphabets arabe et latin. Toutefois, le non-natif qui l'apprend sur le tas utilise une morphosyntaxe sensiblement différente. Il est ainsi facilement reconnu comme un non-natif, locuteur du hausa véhiculaire de la classe basse par opposition à la classe haute réservée au hausa standard codifié et utilisé pour la communication internationale et pour l'enseignement. Par exemple, le bas hausa se reconnaît par le non-respect du genre, *Ka* désignant le masculin et *Ki* désignant le féminin. Ainsi pour dire « ceci t'appartient », en hausa, le non-natif dira *wannan na ki ne* pour les deux genres sans distinction. Il faut aussi signaler que certains phonèmes hausa – fricative dentale, occlusive implosive bilabiale... – sont difficilement assimilés par les non-natifs. Il est probable que des mécanismes de simplification des systèmes phonologiques, morpho-syntaxique et lexical se retrouvent dans les deux autres langues majeures : le yoruba et l'igbo. Nous ne pouvons nous prononcer en l'absence d'études connues de nous sur la question.

Par ailleurs, au-delà des simplifications liées à la véhicularité, il existe pour les trois langues une variation dialectale. Le hausa que nous connaissons bien est parlé différemment selon que l'on est à Kano, à Katsina, à Sokoto ou à Zaria, des villes représentatives de sept anciens Etats du royaume Hausa connu sous l'appellation historique de *Hausa bakwai*. Mais le hausa standard est celui de Kano parce qu'il est la langue du marché, la langue des intellectuels, la langue véhiculaire. Aussi connaît-il une grande diffusion par le canal des stations de radios internationales : telles que la BBC, la voix de l'Allemagne, radio Moscou, la voix de l'Amérique, radio Beijing, radio le Caire, radio Ghana, etc. Il faut remarquer que le programme en hausa est diffusé par les grands pays de l'Europe sauf la France ; chose qui fait mal au cœur des hausaphones quand on leur parle de l'apprentissage du français.

Il faut noter que le hausa standard a deux formes scripturales : une forme latine et une forme arabe. La forme arabe est utilisée par les intellectuels formés par l'éducation islamique traditionnelle depuis le XI^e siècle de l'ère chrétienne. C'est une forme bien développée : on y trouve des ouvrages en littérature, en poésie, des littératures religieuses et même des journaux, des panneaux signalétiques écrits sous cette forme *araboscripte* de hausa. Elle fut utilisée avant l'indépendance par le gouvernement local, la « *Native Authority, NA* » dans toute la région Nord du pays. C'est bien après que les missionnaires évangéliques ont développé l'écriture latine du hausa pour faciliter l'évangélisation des populations. Celle-ci était orientée

⁴ Le non-natif est une personne qui n'appartient pas à l'ethnie hausa mais utilise la langue comme une langue véhiculaire.

vers les tribus non hausaphones. Par la suite l'administration coloniale adapta cette transcription latine au hausa.

Si nous comparons les nombres des Etats où les trois langues sont parlées, nous constatons que, parmi les vingt Etats du Nord, le hausa est parlé comme langue première dans sept de ces Etats. Au Sud-Est on compte sept Etats, ainsi le yoruba est parlé comme langue première dans cinq de ces Etats. Et à l'Est cinq Etats sur huit au total parlent l'igbo comme langue première. A cette situation plurilingue complexe il faut ajouter l'anglais, langue léguée par la colonisation, qui sert de langue officielle ou de travail et de l'enseignement.

Le statut de l'anglais

Le statut de l'anglais est difficile à déterminer d'autant plus qu'il n'est la langue maternelle d'aucun Nigérien vivant au Nigeria. En tant que langue d'enseignement, il n'intervient à l'école, dans la plupart des Etats, qu'après les trois premières années de primaire. Aussi, comme la majorité des autres Africains, les Nigériens apprennent-ils, après leur langue première, dite vernaculaire, une seconde langue, dite véhiculaire, qui leur permet de communiquer avec un plus grand nombre d'individus n'appartenant pas à leur communauté linguistique. L'anglais demeure alors, pour une grande majorité de Nigériens une 3^{ème} langue (L3), dont l'acquisition est imposée par l'entrée en contact avec le monde scolaire et plus tard dans l'interaction avec l'environnement administratif. C'est ainsi que nous considérons que l'anglais constitue pour la plupart de la population rurale une véritable langue étrangère. Toutefois la constitution de 1999, qui reprend les dispositions de celle de 1995, présente la disposition suivante dans l'article 55 : « *les affaires de l'Assemblée nationale seront conduites en anglais, ainsi qu'en hausa, en igbo et en yoruba lorsque des mesures appropriées auront été prises à cet effet.* » Autrement dit, l'anglais a un statut ambigu, il n'est pas proclamé langue officielle de la fédération, mais seulement celle de l'Assemblée nationale, de plus le hausa, l'igbo et le yoruba peuvent être utilisés dans les débats.

Cependant la situation se complique au niveau des Etats. En effet, l'article 97 de la constitution permet à une chambre d'Assemblée d'utiliser, en plus de l'anglais, une ou plusieurs langues parlées dans l'Etat, car dit-il : « *les affaires de la chambre d'Assemblée seront conduites en anglais, mais la chambre pourra conduire ses affaires en plus de l'anglais, en une ou plusieurs langues parlées dans l'Etat pourvu que cette mesure ait été approuvée par une résolution de la chambre.* » Depuis les années quatre-vingt, près d'une vingtaine d'Etats ont rendu le hausa langue co-officielle avec l'anglais, quatre l'ont fait avec le yoruba et quatre avec l'igbo dans la région Sud-Est.

Dans la cour de justice, l'anglais apparaît comme langue de justice mais le hausa dans la plupart des Etats du Nord, l'igbo dans le Sud-Est et le yoruba dans le Sud-Ouest, co-officialisent les affaires de justice avec lui. Ceci est prévu dans l'article 35 de la constitution de 1999 qui stipule que : « *quiconque est arrêté ou retenu sera informé par écrit dans un délai de vingt-quatre heures (et dans une langue qu'il comprend) des faits de son arrestation ou détention.* » Toutefois l'anglais demeure la langue des correspondances administratives entre les organismes fédéraux, de communications internationales et de l'éducation.

L'anglais au Nigeria se distingue nettement de l'anglais d'Angleterre sur le plan phonétique, avec des caractéristiques variables en fonction de la langue vernaculaire des locuteurs. On peut repérer une variété caractéristique de chacune de trois langues majeures. Par exemple chez les yorubaphones la fricative sourde alvéolaire /s/ est souvent remplacée par une post-alvéolaire. Chez les hausaphones les phonèmes /p/ et /ð/ de l'anglais sont respectivement remplacés par /f/ et /z/. Quant aux Igbophones, c'est leur prosodie qui est la plus remarquable, l'igbo étant une langue à tons contrairement au hausa. Toutefois, si la prononciation de l'anglais diffère selon les langues premières des locuteurs, on retrouve les mêmes interférences culturelles pour ce qui concerne la syntaxe et la sémantique de l'anglais.

Ainsi ces variations créent ce qu'on appelle le *nigerian english* par opposition au *ghanean english* ou au *camerounian english*. Enfin, il ne faut pas oublier le *pidgin-english* qui est aussi une langue véhiculaire dans la plupart des Etats du Sud et dans certains quartiers (*Sabon gari*⁵ et ou *Tudun wada*⁶) dans les Etats du Nord, réservés aux étrangers.

Dans la mesure où le français est la seule langue étrangère acceptée à accompagner l'anglais dans le curriculum scolaire nigérian, il peut, par un enseignement adapté, maintenir cette position et même entrer en concurrence avec l'anglais. Ceci nous amène à nous interroger sur l'enseignement/apprentissage du français, qui, malgré ce privilège, n'a jusqu'à présent pas trouvé un marché propice dans cet environnement complexe et plurilingue.

Le français dans l'espace plurilingue nigérian

L'infiltration du français dans cet environnement n'est pas dû au hasard : la proximité géographique y est pour quelque chose. Nous rappelons que le Nigeria est entouré de pays francophones (Niger, Tchad, Cameroun, Bénin) car le découpage frontalier a été purement et simplement arbitraire. Une même ethnie s'est vue séparée par le découpage colonial en deux parties : une partie d'un côté et une de l'autre côté de la frontière. Pourtant ce découpage n'a pas coupé la relation ombilicale existante. Ces groupes ethniques font abstraction des frontières qu'ils traversent régulièrement pour rendre visite à des parents d'un côté à l'autre. Il faut ajouter à cela la fréquentation des commerçants qui font la navette entre les grands marchés situés dans les villes frontalières nigérianes ou des villes de grandes traditions commerciales d'antan telles que Katsina, Kano, Maiduguri, Onitsha, Lagos, etc. Il ne faut pas oublier enfin la position géopolitique du Nigeria dans le continent africain aujourd'hui. Le Nigeria est membre fondateur de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO,) membre de L'Union Africaine etc., où le français est une des langues de travail. Ce contact a exposé les Nigériens au français, qu'ils voient dans sa fonction réelle de langue vivante, langue de la science et de l'éducation, au même titre que l'anglais. Ainsi le besoin de l'enseigner et de l'apprendre est une chose évidente malgré le contexte sociolinguistique complexe du pays. Le besoin de français est homogène dans toute l'étendue du territoire fédéral. La différence s'explique par le manque des professeurs. Car il y a des Etats, dans le nord et le centre du pays, où on ne trouve pratiquement pas d'enseignants de français. De plus le contact de première heure que les Nigériens du Sud ont eu avec le monde occidental explique leur avance en éducation occidentale ; ainsi le français est enseigné de longue date dans cette région. Aussi compte-on plus de formés en langue française.

Enseignement/apprentissage du français au Nigeria

Le français peut être qualifié de langue « familière » au Nigeria, dans le sens où il est là, on le connaît, par comparaison par exemple à l'allemand ou à l'espagnol qui ne sont pas connus du tout par « l'homme de la rue » comme on a l'habitude de dire en Afrique. Ceci pour dire que sa situation a été reconnue depuis plus d'un siècle dans le programme scolaire du pays, mais sans toutefois être soutenue par une politique linguistique lui permettant un épanouissement digne de cette reconnaissance. Néanmoins ces dernières années, depuis qu'il a été déclaré deuxième langue nationale à côté de l'anglais, des aménagements politiques ont vu le jour. Aussi, de sa situation depuis longtemps optionnelle, est-il passé en 2002-2003 au rang de matière obligatoire du niveau junior *Junior Secondary School* (JSS, 11 à 14 ans) au niveau senior *Senior Secondary School* (SSS, 15 à 17 ans) du secondaire. C'est ainsi que

⁵ Quartier réservé aux non-autochtones.

⁶ Même signification.

plusieurs commissions se sont succédées pour la mise en application de cette décision de l'Etat nigérian de faire du français la deuxième langue officielle du pays. D'abord, « la *Nigerian French Language Task Force* » mise en place par l'administration de feu général Sani Abacha, en 1997, pour mener des recherches et proposer des solutions pouvant donner une dynamique nouvelle à l'enseignement/apprentissage du français. Cette commission avait-elle à peine soumis son rapport que le président Sani Abacha est décédé. Il n'a pas eu le temps d'en décider. Ensuite le gouvernement de Obasanjo a renouvelé cet engagement en accordant au français le statut de langue étrangère prioritaire dans le programme scolaire du pays. Il a nommé alors le « *Nigerian French Language Project, N.F.L.P.* » à qui il a donné le pouvoir d'apporter des réformes dans l'enseignement/apprentissage du français à tous les niveaux. Pour bien démarrer, le N.F.L.P. a signé un accord de coopération avec la France pour l'aider à mener son plan de rénovation de l'enseignement du français.

Cette coopération a sorti un nouveau curriculum, document adopté pour la rénovation du programme aux niveaux secondaires. De plus un contrat de trois ans pour équiper les centres de formation (C.F.T.D.), les établissements secondaires et supérieurs pilotes a été signé pour financer les programmes de formation continue des enseignants. Ce même projet a pris en charge la production de la nouvelle méthode de français destinée au secondaire, et l'aide à la mise en place des classes préparatoires des départements de français des *Colleges Of Education (C. O. E.)* et des universités.

En effet, la nouvelle méthode est structurée sur l'approche communicative, qui traduit les activités quotidiennes par les actes de parole accompagnés des faits culturels des Français et des francophones en tenant compte de l'altérité des apprenants. C'est ainsi que la méthode *On y va* a vu le jour pour répondre aux besoins langagiers nigériens. Ces besoins langagiers ont été déterminés par la « *National Policy on Education* » (instance nationale de la politique éducative du pays). En acceptant le nouveau programme du français au secondaire, cette instance a réitéré la nécessité de faire du français une matière principale en ces termes :

« *Cette politique linguistique est consciente des besoins langagiers des Nigériens d'acquérir une langue majeure et internationale de science, de commerce, d'industrie, de technologie et de la diplomatie. De plus, apprendre le français au niveau secondaire est d'une importance capitale considérant la proximité géographique de notre pays et le rôle déterminant qu'il joue dans la sous région ouest africaine. Pour ces raisons purement utilitaires, les Nigériens doivent occuper de droit la place qui leur revient au sein des organismes internationaux ; par exemple (CEDEAO, UA, ONU, INTERPOL...) et en diplomatie où le français est un avantage pour un emploi.* »⁷.

Cette méthode couvre les six années d'études secondaires du système nigérian d'éducation.

Cette nouvelle méthode a rapproché les apprenants des réalités linguistiques car elle a brisé la barrière qui empêchait de comprendre que la langue reste l'outil de communication par excellence. Chaque acte de communication est illustré par une mise en scène où les apprenants, par un jeu de rôle, s'approprient la langue. C'est ainsi que l'apprentissage devient une interaction intéressante, motivante. En plus de l'adoption de l'approche communicative, qui a fait ses preuves en Europe depuis plus de trente ans, elle met en scène des Africains en Afrique. Les scènes ici, pour la plupart, se passent dans des villes francophones d'Afrique. La variété de langue présentée est un mélange de français francophone et de français hexagonal. Elle n'oublie pas aussi d'illustrer certains faits nationaux pour prendre en compte la couleur du pays, pour actualiser sa connaissance en français en s'appuyant sur les connaissances des apprenants, soit en langues majeures ou en anglais, selon les compétences linguistiques des enseignants. L'oral est favorisé dans les trois premiers manuels de JSS1 à JSS3. Cette méthodologie tend à respecter l'acquisition naturelle des langues africaines. Il faut se rappeler

⁷ In National Curriculum for Secondary Schools (French), 2001, Federal Ministry of Education, Abuja. Traduit par nos soins.

que les langues africaines s'apprennent oralement. Le livre du professeur laisse le choix de la langue d'enseignement. C'est-à-dire que le professeur a le libre choix de la langue d'intervention : s'il comprend la langue véhiculaire utilisée par les apprenants, il est conseillé de l'utiliser. L'écrit intervient à partir du moment où l'oral est bien assimilé par des activités ludiques et des simulations et jeux de rôle. Il reste beaucoup à faire, car la méthode vient d'être introduite, mais le jalon est posé. Le premier problème à résoudre est celui de former les enseignants à cette méthode. Ainsi la formation continue et initiale des enseignants doit être repensée.

La formation des enseignants

La mise en place des classes préparatoires des départements de français des *Colleges Of Education* (C.O.E.) et des universités, est une autre stratégie du nouveau programme de français. La classe préparatoire est un programme de français intensif d'un an pour préparer les étudiants, qui n'ont pas suivi l'entièreté du cursus et/ou qui ont un niveau faible en français, au programme supérieur d'études françaises. Le nouveau programme vient de commencer avec un certain nombre d'établissements appelés *College of Education* pilotes ou universités pilotes pendant quatre ans pour voir ce que cela va donner. Ceci est déterminé par la volonté de former les enseignants au nouveau programme. Ainsi la formation initiale des enseignants est prise en considération dès les classes préparatoires de mise à niveau au *College of Education*. Il s'agit ici d'améliorer le niveau de langue des futurs enseignants de français. C'est un programme intensif de français d'un an avant d'entamer le programme proprement dit. Seuls ceux qui réussissent peuvent être définitivement admis pour continuer le cursus de formation des professeurs. On cherche d'abord à améliorer le niveau de langue des futurs enseignants de français.

Par ailleurs, la formation continue des professeurs est aussi au centre de la réussite de ce nouveau programme. C'est ainsi que les trois *Centres for French Teaching and Documentation* (C.F.T.D.), Jos pour le Nord, Enugu pour le Sud-Est et Ibadan pour le Sud-Ouest, animent les stages centrés sur le nouveau curriculum, le nouveau manuel « *On y va* » et les pratiques de classe, pour enseignants des écoles secondaires pilotes. Le *Centres for French Teaching and Documentation* de Jos accueille aussi les sessions de stages pour les professeurs de *College Of Education* et universités pilotes animées par le Centre de Linguistique Appliquée (C.L.A.) de Besançon également responsable des stages en France pour les enseignants des C.O. E..

Enfin, les inspecteurs et responsables d'examens sont reçus par le *Centres for French Teaching and Documentation* d'Enugu, pour des formations de formateurs assurée par le Centre International d'Etudes Pédagogiques (C.I.E.P.) de Sèvres.

Ces activités sont parrainées par le projet de soutien pour l'enseignement du français de l'Ambassade de France au Nigeria et coordonnées par les Attachés de Coopération Pour le Français (A.C.P.F.). Les attachés de coopération et les inspecteurs visitent les établissements pilotes pour s'assurer de la mise en application du nouveau programme et de conditions d'enseignement favorables requises par la *Nigerian French Language Project*. Le départ est ainsi lancé, mais la route est longue car changer l'habitude des professeurs est une chose difficile surtout si la politique linguistique est souple.

Conclusion

Malgré la situation multilingue et complexe du Nigeria, le français a un avenir si le pays prend conscience des enjeux géopolitiques de la sous région, de l'Afrique et du monde. Mais aussi l'Agence Internationale de la Francophonie et la France doivent considérer le Nigeria

comme un cas spécial pour que le français maintienne le statut que celui-ci lui a accordé aujourd'hui. Il faut noter que la France a pris le devant avec une coopération de trois ans pour aider le Nigeria à l'implémentation du programme de rénovation de l'enseignement du français. Il faut comprendre que les enjeux sont importants et que la situation économique du pays est catastrophique car le besoin de formation d'enseignants est en lui seul un projet qui demande un important investissement. Car l'effectif actuel de professeurs de français est estimé à quatre mille, or il en faudrait le double pour satisfaire le besoin en enseignants d'un pays aussi peuplé.

Ainsi ce nouveau programme va donner une dynamique pour l'enseignement/apprentissage du français. Mais il faudra trouver un moyen d'encourager les meilleurs d'entre ceux qui réussiront à poursuivre leurs études en français dans des secteurs variés : par exemple en économie, en informatique, en technologie, en médecine etc., pour des débouchés plus lucratifs à la fin de leurs études universitaires. Actuellement le seul débouché pour la grande majorité de ceux qui ont fait des études françaises est l'enseignement. A terme, nous souhaitons que ce nouveau programme renforce l'appartenance du Nigeria à la sous-région ouest-africaine.

Bibliographie

- ABESOLE TIMOHTY S J., 1999, *Le français au Nigeria : une cartographie dynamique*, Printview Publishers, Lagos.
- ADEBAYO A. G., 1982, « l'Enseignement de langue étrangère dans les pays anglophones en voie de développement : la langue française au Nigeria » dans *Dialogue et culture* n° 23/24, Paris, pp. 24-46.
- BABAULT S., CAVIALE B., 1998, *Didactique et pluralité, situation d'apprentissage des langues, politique linguistique*, Université de Rouen.
- BARRAS J.-D., 1990, *Statut de la langue française dans l'enseignement secondaire de l'Etat d'Imo au Nigeria*, Rapport-projet de DEA, Université de Rouen.
- BOYER H., 1990, *Nouvelle Introduction à la didactique du français langue étrangère*, CLE International, Paris.
- BOYER H., 1991, *Eléments de sociolinguistique, langue, communication, société*, Dunod, Paris.
- CALVET L.-J., 1981, *Les langues véhiculaires*, P.U.F., Paris.
- CALVET L.-J., 1999, *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon.
- DABENE L., 1994, *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*, Hachette, Paris.
- LECONTE F., 1997, *La famille et les langues, une étude sociolinguistique de la deuxième génération de l'immigration africaine dans l'agglomération rouennaise*, Paris, L'Harmattan.
- LECLERC J., 2004, « Nigeria », dans *l'aménagement linguistique dans le monde*, Université Laval, Québec, TLFQ, 10 juin 2004, <http://www.tfq.ulaval.ca/ax/afrique/nigeria.htm>.
- MAZAURIC C., SIREJOLS E., 2002, *On y va*, CLE International, Paris.
- MINISTERIAL COMMITTEE ON THE REVIEW OF FRENCH LANGUAGE SYLLABUS AND CURRICULUM, 2001, *National Curriculum for secondary school, French*, Abuja, Nigeria.
- MUHAMMAD SADISU M., 2004, *La politique du Nigeria en matière d'enseignement et de didactique du FLE en vue de l'intégration dans la région ouest-africaine*, DEA, Université de Rouen.

- NDAMBA J., 2000 «Des véhiculaires aux vernaculaires à Brazzaville », dans Calvet L.-J. et Moussirou-Mouyama A. *Le Plurilinguisme urbain*, Institut de la francophonie, Didier Erudition, Paris, pp. 127-139.
- NIGERIAN FRENCH LANGUAGE PROJECT, 2004, *La lettre du français au Nigeria, n°1*, Abuja.

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Mehmet Akinci, Sophie Babault, André Batiana, Claude Caitucoli, Robert Fournier, François Gaudin, Normand Labrie, Philippe Lane, Foued Laroussi, Benoît Leblanc, Fabienne Leconte, Dalila Morsly, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Gisèle Prignitz, Richard Sabria, Georges-Elia Sarfati, Bernard Zongo.

Conseiller scientifique : Jean-Baptiste Marcellesi.

Rédacteur en chef : Claude Caitucoli.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Louise Dabène, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Suzanne Lafage, Jean Le Du, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolaï, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffelec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture : constitué selon le thème du numéro sous la responsabilité de Claude Caitucoli